



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 54/17

### Objet

Acquisition de terrain à la commune de Tavaux - Zone d'activités « Fermouche »

### Secrétaire de séance

Colette HANRARD

### Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-REPUBLICQUE

Conseil Communautaire  
26 juin 2017  
Abergement-la-Ronce - 18h30

## DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57  
Nombre de procurations : 20  
Nombre de votants : 77  
Date de la convocation : 20 juin 2017  
Date de publication : 04 juillet 2017

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, C. Demortier, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot suppléé par M. Gauthier, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget suppléé par Y. Besson, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

### Délégués absents ayant donné procuration :

G. Soldavini à D. Bernardin, P. Verne à G. Fernoux-Coutenet, P. Blanchet à J. Thurel, F. Barthoulot à JC Wambst, P. Bouvret à A. Hamdaoui, JP. Cuinet à J. Péchinot, I. Delaine à C. Demortier, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à JM. Sermier, P. Jaboviste à S. Kayi, P. Jobez à J. Gruet, JP. Lefèvre à C. Bourgeois-République, C. Nonnotte-Bouton à I. Mangin, E. Schlegel à S. Marchand, I. Voutquenne à I. Girod, L. Bernier à H. Prat, F. David à JP Fichère, G. Coutrot à JB Gagnoux, M. Boué à JM. Daubigney, P. Tournier à G. Fumey.

### Délégués absents non suppléés et non représentés :

JC Lab, M. Berthaud, S. Champanhet, A. Douzenel, S. Hédin, D. Chevalier, V. Chevriaut.

La S.C.I. T.S.V.S. domiciliée à Balaiseaux (39120) est actuellement propriétaire à Tavaux d'un tènement foncier de 28a 63ca sis 8 rue de Bruxelles et formant un lot de la zone d'activités dite « Fermouche », sur lequel est exploitée une activité commerciale.

Dans le cadre d'une extension de ses installations, la S.C.I. T.S.V.S. s'est proposée d'acquérir un complément de terrain voisin de 19a 43ca appartenant aujourd'hui à la commune de Tavaux. Or, en vertu de la loi NOTRe du 7 août 2015, le Conseil Communautaire a approuvé le 15 décembre 2016 une modification des statuts du Grand Dole aux termes de laquelle la Collectivité est devenue compétente dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 en matière d'aménagement et de commercialisation des zones d'activités de l'Agglomération, parmi lesquelles figure la zone « Fermouche ».

Toutefois, le foncier disponible de ce pôle économique n'ayant pas encore été transféré dans le patrimoine de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, il conviendrait que la commune de Tavaux cède le terrain pressenti à la Communauté d'Agglomération qui procédera ensuite à sa revente à la S.C.I. T.S.V.S.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition à la commune de Tavaux des quatre parcelles cadastrées section ZE n° 242, 245, 246, 249 de contenances respectives 1 ca, 10 ca, 18a 89ca, 43 ca, soit un ensemble de 19a 43ca,

- **PRECISE** que cette acquisition sera consentie moyennant le prix de 56,00 €/m<sup>2</sup> soit la somme de 108 808,00 €, nette pour la commune, partie venderesse,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte à intervenir,
- **NOTE** que l'opération sera exonérée de droit au profit de la Direction des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Fait à Abergement-la-Ronce  
Le 26 juin 2017  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Economique
- Trésorerie Principale
- Maître Victor VANDEL – Notaire associé – 8 rue Joseph Thoret – 39100 Dole

